

Charte de l'Association PairAddicto

Préambule :

L'Association a pour but d'apporter une aide, en s'appuyant sur la propre expérience de ses pairs aidant·e·s, aux personnes rencontrant de la difficulté à gérer ou contrôler leur consommation (alcool, stupéfiants, troubles alimentaires et autres), à leurs proches et aux professionnels des branches concernées. Elle est fondée sur les principes de solidarité, d'entraide et de respect mutuel entre pairs. La volonté de l'association est d'aider toute personne dépendante ayant un désir de changement.

Article 1 Objet et mission

- Faciliter la rencontre et le partage entre pairs aidant·e·s et personnes souffrant d'addiction.
- Proposer des activités et des groupes de soutien pour favoriser le rétablissement des personnes souffrant d'addiction.
- Accompagner les professionnels des branches concernées désireux de s'appuyer sur la pair aide.
- Sensibiliser le public et les professionnels des branches concernées à l'importance de la pair aide en addiction.

Article 2 Définition de la pair aide en addiction

La pair aide en addiction consiste en l'accompagnement et le soutien apportés par des pairs aidant·e·s, c'est-à-dire des personnes ayant elles-mêmes vécu une expérience d'addiction.

Article 3 Les valeurs de l'association

- L'empathie :** Nous sommes à l'écoute des personnes souffrant d'addiction, nous comprenons leur souffrance et nous les accompagnons sans jugement.
- La bienveillance :** Nous adoptons une attitude bienveillante envers tous les usagers et usagères qui sollicitent notre aide.
- Le respect :** Les relations sont basées sur le respect mutuel
- La confiance :** Nos rapports avec les personnes que nous accompagnons sont basés sur la confiance mutuelle. Nous croyons sans réserve au potentiel et aux richesses de nos usager·ère·s. Nous observons et gardons un sens critique sur les propos tenus par les usagers et usagères.
- L'authenticité :** Nous sommes dans une recherche d'authenticité dans notre langage verbal et non verbal. Nous nous dévoilons avec sincérité. Nous partageons notre vécu de manière adéquate. Nous assumons nos convictions, spécificités et différences.

Article 4 Les engagements de l'association

L'espoir : Nous communiquons, incarnons et inspirons l'espoir chez les autres en véhiculant la notion que le rétablissement et la possibilité de participer à la société sont accessibles pour toutes les personnes.

L'autodétermination : Nous privilégions l'autodétermination.

La transparence : Nous sommes transparents dans notre fonctionnement et notre gestion.

La confidentialité : Nous respectons la confidentialité des échanges et des témoignages partagés au sein de l'association, avec les usager·ère·s, ainsi que des éléments qui peuvent être transmis dans le cadre de la relation d'aide.

L'intégrité : Nous nous engageons à créer un environnement sûr et bienveillant pour les usager·ère·s, en veillant à leur protection physique et mentale.

Article 5 Limites

Nos pairs aidant·e·s sont très disponibles mais se donnent le droit, et même se doivent, de mettre des limites dans leur aide pour préserver leur équilibre personnel.

Pour l'Association PairAddicto

Vincent Riesen
Président du Comité



Marie-Claude Blaser
Membre du Conseil
scientifique



José Bonvin
Directeur de l'Association



Sion, octobre 2023